**Peut-on définir Dieu ?**

[La note au sujet du nom propre](https://www.dallenogare.biz/cours/noms-propres-document-et-perspective/) signalait qu’à la différence du nom commun, le nom propre n’est pas (n’est plus) associé à une signification, à un signifié. Il désigne directement quelqu’un, sans passer par l’association d’une signification : *Pierre n’est pas une pierre, Dieu n’est pas un dieu*.

**Comment définir un nom commun ?**

Définir un nom commun, c’est procéder à deux opérations mentales, puis les mettre en mots de la façon la plus courte et la plus synthétique possible :

1. Nommer le genre proche (l’ensemble proche) auquel appartient l’objet désigné par le mot à définir. La chaise est un genre de *réalités matérielles*... plus précisément de *réalités matérielles fabriquées par l’être humain*, de *meubles*... et plus précisément de *meubles destinés à s’asseoir*... en un mot, l’objet désigné par le mot « *chaise »*appartient au genre proche, à l’ensemble des **sièges**.
2. Énumérer les traits distinctifs qui permettent de distinguer l’objet désigné par le mot à définir de tous les autres objets qui appartiennent au même ensemble. Bien d’autres objets appartiennent à l’ensemble des **sièges**, des meubles destinés à s’asseoir : *le tabouret, le banc, le fauteuil, la banquette, le pouf, le canapé*... (et lorsqu’un objet manufacturé récent est créé pour s’asseoir et qu’aucun mot ne le désigne, est utilisé le « terme générique » : le siège de voiture, de selle... Les lexicographes du [Petit Larousse](https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/chaise/14455) ont énoncé la définition suivante pour la » chaise » : siège à dossier, sans bras [« bras » étant ici un synonyme d’accoudoir] : présence d’un dossier et absence d’accoudoirs, cela suffit pour distinguer la chaise des autres sièges.

On le voit définir, ce n’est pas viser une « description ».

**Mais comment définir Dieu ?**

Les premiers mots qui viennent à l’esprit au sujet de Dieu, dans les trois religions qui nous ont transmis ce nom propre, sont créateur, absolu, ainsi qu’un terme philosophique savant : transcendant.

Tous ces mots expriment l’idée que Dieu n’appartient pas au même ordre de réalité que les êtres, qu’il ne fait pas partie de l’ensemble des êtres existants... logique puisqu’il est affirmé, dans ces religions, que Dieu est Créateur par rapport à ce qui existe... il ne fait donc logiquement pas partie de l’ensemble des êtres, de l’ensemble des réalités parmi lesquels nous aussi nous existons.

Impossible dès lors de nommer un « ensemble d’êtres », un « genre d’êtres » auquel Dieu appartiendrait

Et l’unicité de Dieu, affirmée également par ces religions, fait que le distinguer d’autres êtres n’a pas de sens.

Dieu est logiquement indéfinissable.

Les noms qui le nomment sont traditionnellement des noms propres : Emmanuel Levinas, philosophe de religion juive, défend que ces noms propres ne disent rien de ce que « serait » Dieu, mais exprime la relation que les adhérents aux religions croient que Dieu a avec sa création en général et les humains en particulier.

**Dieu immanent ou Dieu transcendant ?**

Le panthéisme considère que Dieu est tout ou que s’il était possible de tout réunir de ce qui est, ce serait Dieu : Dieu est regardé alors comme l’ensemble des ensembles. Il est immanent [in manere : résider à l’intérieur de], c’est-à-dire intérieur à notre ordre de réalité.

Le judaïsme, le christianisme et la religion musulmane affirment que Dieu transcende l’ensemble de ce qui existe, qu’il n’appartient pas à l’ordre de réalité dans lequel nous existons.